



Association de Directeurs, Cadres de direction
du secteur social, médico-social et sanitaire

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ADC DU 6 OCTOBRE 2017

Site a-d-c.fr

E-mail adcregions@gmail.com

Adresse administrative

ARELIA

87 bis, avenue du Général Leclerc 54000 NANCY

Réflexion et interrogation de sens et de finalité concernant la FUSION/ABSORPTION DE L'ANESM PAR LA HAS

Lors d'une réunion se déroulant à la DGCS le 27 septembre dernier, il a été annoncé l'absorption de l'ANESM par la HAS en date du 1^{er} avril 2018.

Alors que le rapport de l'IGAS fait ressortir des points très positifs du fonctionnement de l'Agence, cette dernière, après avoir intégré les locaux de la HAS l'an dernier et partagé des fonctions supports, se voit confisquer son statut de GIP pour rejoindre une organisation autonome et indépendante à dominante sanitaire.

Cette position gouvernementale, des plus rapide, bien que soumise à débat parlementaire, n'est pas sans poser de questions quant au devenir et à la vocation même de l'agence. Les raisons justifiant cette fusion/absorption, qui nous apparaît précipitée, résident dans la nécessité d'efficacité et de rationalisation.

Au-delà de cette réalité comptable, beaucoup de questions se posent. Une partie d'entre elles ont été directement formulées en comité d'orientation stratégique ce lundi 2 octobre. Réunion du COS où siégeaient Mme MICHEL, Directrice-adjointe de la DGCS et M. MAIGNE, Directeur de la HAS.

Si nos interlocuteurs ont essayé de nous rassurer quant au fait que le secteur social et médico-social aurait toute sa place dans cet organe unique et que cela permettrait une meilleure complémentarité entre le sanitaire et notre secteur, il n'en reste pas moins que les modalités de cette coopération future restent pour le moins opaques et donc sans visibilité stratégique de positionnement identifié, (floues) à ce jour.

LA POSITION DE L'ADC

L'ADC s'inquiète légitimement sur la future gouvernance des dispositifs d'évaluation qui ont fait leur preuve dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux depuis 15 ans, mais aussi sur le changement de paradigme qui pourrait s'opérer dans un glissement de la démarche évaluative vers une démarche de certification plus instrumentale dans sa nature et ses finalités.

Siégeant en Comité d'Organisation Stratégique, l'ADC restera vigilante aux évolutions et aux orientations organisationnelles à venir et s'associera à toutes les démarches qui pourront contribuer à faire valoir notre secteur comme une spécificité où la qualité de l'accompagnement des personnes, où la conception de direction auprès des salariés ne peuvent se réduire à des logiques d'efficacité et de rationalisation.

Daniel CARASCO
Président ADC

Fluoro